



SMICTOM LOT GARONNE BAÏSE

17 Avenue du 11 Novembre

47190 AIGUILLON

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le SMICTOM Lot Garonne Baïse. Elle sera, comme le budget primitif 2022, disponible sur le site internet du Syndicat.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2022 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté en comité syndical le 1^{ER} mars 2022 et établi toujours avec la volonté de :

- ✚ Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en conservant la qualité des services ;
- ✚ Limiter l'impact financier sur les participations des adhérents, malgré l'augmentation des charges et les baisses des produits.

Ce budget est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 459 892 €.

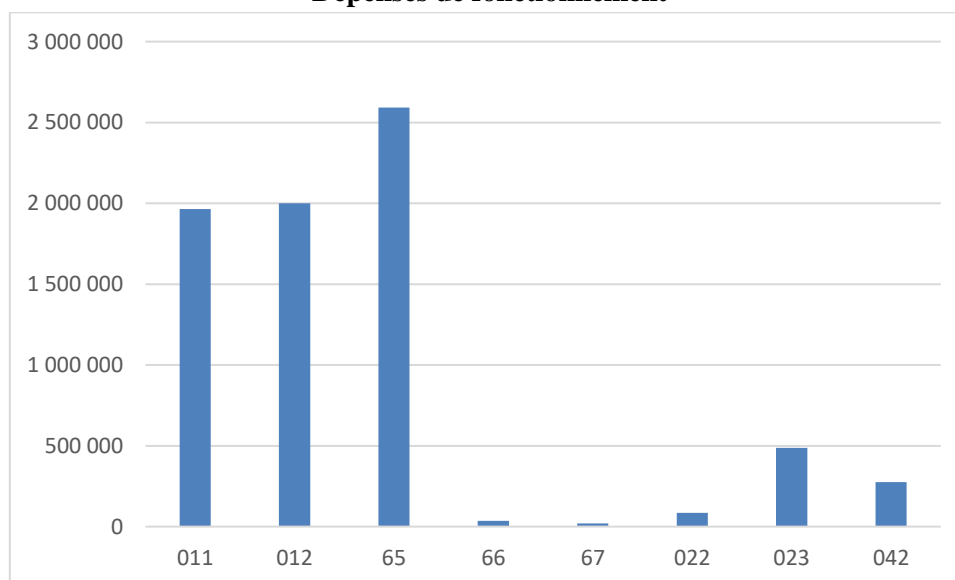
Dépenses

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 7 459 892 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Désignation	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Variation
011	Charges à caractère général	1 403 560	1 218 599.66	1 963 950	39.93%
	<i>Dont Art : 611 (Contrats de prestation services)</i>	<i>447 150</i>	<i>337 161.11</i>	<i>608 500</i>	<i>36.08 %</i>
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 994 000	1 983 885.26	2 000 000	0.3 %
65	Autres charges de gestion courante	2 292 000	2 234 296.20	2 593 000	13.13 %
	<i>Dont Traitement (VALORIZON)</i>	<i>2 224 400</i>	<i>2 172 209.77</i>	<i>2 505 400</i>	<i>12.63 %</i>
66	Charges financières	28 800	24 532.78	35 000	21.53 %
	Total des dépenses réelles	5 718 360	5 461 313.90	6 591 950	15.28 %
67	Charges exceptionnelles	40 773	20 512.64	20 000	
022	Dépenses imprévues	400 000		85 850	
023	Virement à la section d'investissement	20 452		486 688	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	392 300	431 155.78	275 404	
	TOTAL DEPENSES	6 571 885	5 912 982.32	7 459 892	13.51 %

Dépenses de fonctionnement



Chapitre 011

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, fournitures administratives, frais d'affranchissement, impôts, taxes, primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de prestations et de maintenance

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_06-BF
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

✚ Du fait de la conjoncture actuelle, le prix du gasoil est incertain. Notre budget carburant a été estimé à un prix moyen de 2.5 € / litre.

✚ Pour information les dernières variations de prix :

PRIX	Aujourd'hui	Depuis 1 semaine	Depuis 1 mois	Depuis 1 an
Gazole (B7)	2,172 €/l	+ 30,0 €/l + 16,00 %	+ 44,8 €/l + 26,00 %	+ 76,5 €/l + 54,40 %

Chapitre 012

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunérations, charges salariales et patronales, caisse de retraite, médecine du travail, assurance des risques statutaires). L'enveloppe budgétaire du chapitre reste stable malgré les revalorisations du 1^{er} janvier 2022 (revalorisation des agents de catégorie C).

Chapitre 65

Outre les indemnités des élus et les subventions diverses pour la réduction des déchets, la dépense la plus importante de ce chapitre concerne le traitement des O.M.R., du tout venant des déchèteries ainsi que le tri des emballages facturés par VALORIZON.

Pour rappel les tarifs de Valorizon pour 2022 avec la prise en compte de la hausse de la TGAP +8€/T et +3€ sur le tarif OM

Tarifs traitement OM HT			TRI HT			Total HT
2021	2022	Impact	2021	2022	Impact	+197 800€
136.65€	147.65€	+160 000€ à tonnages constant	200.58€	263€	37 800€	

Chapitre 66

Intérêts de la dette, ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts des emprunts ainsi que le cautionnement des garanties financières pour le site de Fauillet.

Chapitre 67

Charges exceptionnelles, ce chapitre concerne l'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

Chapitres d'ordre : 023 - 042

Opérations d'ordre de transfert de crédits entre sections. Les dépenses de ce chapitre concernent :

- 023 : permet d'abonder le chapitre 021 en recette d'investissement,
- 042 : les amortissements.

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_06-BF
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

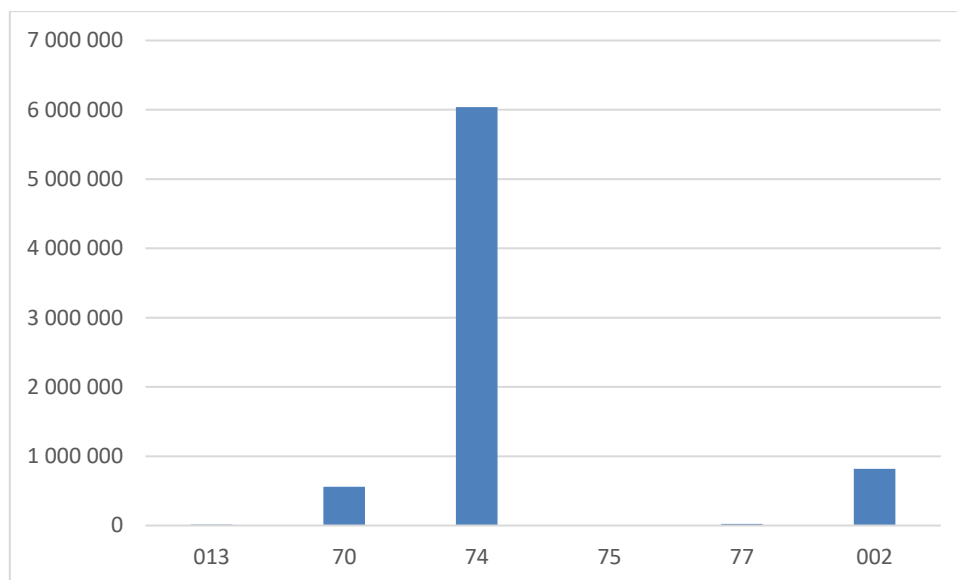
Recettes

Le total des recettes de fonctionnement intègre la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 d'un montant de 818 612 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Désignation	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Variation
013	Atténuations de charges	33 000	9 692.96	15 000	-54.55 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	403 600	610 880.17	558 200	38.31 %
74	Dotations, subventions et participations	5 190 335	5 229 400.05	6 038 780	16.35 %
	<i>Dont Participations des Communautés de Communes</i>	<i>4 854 435</i>	<i>4 854 436.04</i>	<i>5 738 580</i>	<i>18.21 %</i>
75	Autres produits de gestion courante	7 300	11 572.56	4 300	-41.10 %
77	Produits exceptionnels	25 200	51 771.90	25 000	-0.79 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	912 450	912 450.16	818 612	-10.28 %
	TOTAL RECETTES	6 571 885	6 825 767.80	7 459 892	13.51 %

Recettes de fonctionnement



Chapitre 013 :

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail des agents titulaires ou stagiaires.

Chapitre 70 :

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les recettes issues de la redevance spéciale et par celles de la vente des matériaux recyclables.

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_06-BF
Reçu le 31/03/2022
Publié le 31/03/2022

Malgré une légère augmentation des tarifs de la redevance spéciale, les recettes seront minorées du fait que certaines entreprises ont été assujetties à la TEOM en 2021, et que le montant de cette taxe est supérieur à celui qui aurait été perçu dans le cadre de la redevance.

Le service « prévention déchets » a entrepris des tests ou des expérimentations avec la mise à disposition de déshydrateurs et bokashis afin de réduire les D.M.A. (déchets ménagers et assimilés) de certains de ces professionnels.

Chapitre 74 :

Il concerne les dotations et les participations.

Les participations des communautés de communes représentent la principale ressource de ce chapitre*, complétée par les soutiens des Eco-organismes (CITEO, Eco TLC, ...).

**Le montant des participations est calculé à partir des dépenses estimées atténuées par les recettes prévues notamment avec les ventes de matériaux, les remboursements des salaires et les soutiens des éco organismes ; il est réparti, en application des statuts du SMICTOM LGB, selon les temps de collecte et le nombre d'habitants pour le traitement, les déchèteries et la prévention déchets.*

CALCUL DES PARTICIPATIONS PAR SERVICE POUR 2022

	<i>RAPPEL Participations 2021</i>	<i>Participations 2022</i>
Albret Communauté :	<i>2 861 667 €</i>	<i>3 346 174 €</i>
CCCCP :	<i>1 992 769 €</i>	<i>2 392 406 €</i>

SERVICE	ALBRET COMMUNAUTE		C C CONFLUENT PRAYSSAS		Total 2021	Total 2022
	Participations 2021	Montant 2022	Participations 2021	Montant 2022		
Col. O.M.R.	<i>930 475 €</i>	959 515 €	<i>677 950 €</i>	772 881 €	<i>1 608 425 €</i>	1 732 396 €
Déchèteries	<i>773 861 €</i>	835 822 €	<i>536 085 €</i>	581 126 €	<i>1 309 946 €</i>	1 416 948 €
Déchets verts	<i>46 900 €</i>	53 640 €	<i>16 100 €</i>	14 040 €	<i>63 000 €</i>	67 680 €
TRI PAV- CS	<i>127 764 €</i>	118 523 €	<i>81 900 €</i>	77 531 €	<i>209 664 €</i>	196 054 €
Traitement O.M.R.	<i>928 361 €</i>	1 297 788 €	<i>643 114 €</i>	890 590 €	<i>1 571 475 €</i>	2 188 378 €
Prévention déchets	<i>54 306 €</i>	80 886 €	<i>37 620 €</i>	56 238 €	<i>91 926 €</i>	137 124 €
TOTAL	<i>2 861 667 €</i>	3 346 174 €	<i>1 992 769 €</i>	2 392 406 €	<i>4 854 436 €</i>	5 738 580 €

Chapitre 75 :

Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des ventes des conteneurs, des composteurs et des locations.

Chapitre 77 :

Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

AR Prefecture

047-200020550-20220322-DL2022_06-BF
 Reçu le 31/03/2022
 Publié le 31/03/2022

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **3 854 004 €**

Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	Réalisé 2021	Budget primitif 2022		
			Propositions 2022	R.A.R. 2021	TOTAL BP 2022
020 - Dépenses imprévues	36 000				
16 - Emprunts et dettes assimilés	312 000	280 050.74	236 200		236 200
Non individualisé	57 283	57 281.83			
Total dépenses réelles hors opérations	405 283	337 332.57	236 200		236 200
24 - Aménagement des déchèteries	32 000	0	483 400		483 400
100 - Acquisition de conteneurs	14 000	13 914	8 500		8 500
101 - Réhabilitation ISDND de Fauillet	1 350 000	1 290 488.57	40 000	51 700	91 700
109 - Equipement bureaux siège social	2 000	0			
113 - PAV (OMR et TRI)	112 500	75 608.24	360 000	36 100	396 100
114 - Acquisition de véhicules de collecte	200 000	48 000	1 010 000	98 400	1 108 400
115 - Géolocalisation			1 500		1 500
116 - Equipement atelier	5 000	4 152	10 000		10 000
118 - Prévention déchets	80 000	44 241.27	63 704		63 704
119 - Compacteurs Déchets	100 000		100 000		100 000
120 - Construction quai de transfert	1 060 000	1 046 236.25	45 000	8 400	53 400
121 - Regroupement services techniques	1 500 000	194 638.42	1 236 000	65 100	1 301 100
Total dépenses opéra° d'investissement	4 455 500		2 908 104	259 700	
Total dépenses d'investissement	4 824 783	3 054 611.32	3 594 304	259 700	3 854 004

Recettes

Chapitre	Désignation	BP 2021	CA 2021	Budget primitif 2022		
				Propositions 2022	R.A.R. 2021	TOTAL BP 2022
10	F.C. TVA	41 600	41 257.10	447 680		447 680
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	150 000	150 000	100 000		100 000
13	Subventions d'investissement reçues	480 000	214 000		266 000	266 000
16	Emprunts et dettes assimilés	1 602 000	840 000	1 518 000		1 518 000
021	Virement section de fonctionnement	20 452		486 688		486 688
040	Opéra° d'ordre entre sections	392 300	431 155.78	275 404		275 404
041	Op ordre de transfert entre sections	57 283	57 281.83			
001	Excédent d'investissement	2 081 148	2 081 148.49	760 232		760 232
	Total recettes d'investissement	4 824 783	3 814 843.20	3 588 004	266 000	3 854 004